

## La Fondation Solidarité SNCF est, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, partenaire de l'appel à projets 2010, pour quelles raisons ?

L'Éducation par le sport représente l'un des quatre axes d'intervention de la Fondation SNCF. En 2009, nous avons voulu soutenir des actions qui contribuent à favoriser la mixité en particulier celles permettant la rencontre de jeunes valides et personnes handicapées.

C'est cet angle spécifique de la mixité que la Fondation développe à travers son programme « l'éducation par le sport pour l'apprentissage du vivre ensemble » avec comme objectif l'enrichissement mutuel des différences.

Le rendez-vous annuel de l'appel à projets « Fais-nous rêver » est pour nous l'occasion de découvrir de nouvelles initiatives et d'apporter notre soutien à celles qui créent du lien entre jeunes, et particulièrement, entre valides et non-valides.

De plus, depuis 5 ans, la volonté de notre engagement s'illustre par la participation active de notre réseau des Coordinateurs Citoyenneté et Solidarité, au jury régional. Plus de 110 projets ont reçu notre soutien financier.

Pour aller plus loin encore, la Fondation SNCF a lancé un dispositif innovant : la création d'une pépinière associative destinée à promouvoir les actions de mixité valides/non valides. Il s'agit d'un accompagnement de 22 mois pour 7 associations, lauréates Fais-nous rêver pour l'échange de bonnes pratiques.

L'ensemble de ces raisons nous conforte dans notre décision d'être à nouveau partenaire de "Fais-nous rêver". Que l'édition 2010 soit encore plus fructueuse et généreuse !



**Marianne Eshet**  
Déléguée générale  
Fondation Solidarité SNCF

Fondation  
Solidarité 



© Ville de Besançon/Jean-Charles SEXE: Raid Handi Forts 2009

## Les collectivités lauréates



L'édition 2008/2009 des Trophées des Collectivités, qui a recensé 79 projets d'éducation par le sport portés par des collectivités, s'est achevée le 9 novembre dernier par une remise des prix exceptionnelle au Palais du Luxembourg, aux 8 lauréats suivants :

### DANS LA CATÉGORIE MOINS DE 20 000 HABITANTS

- Communauté de communes du Canton de Rugles
- Ville de Loriol

### CATÉGORIE DE 20 000 À 50 000 HABITANTS

- Ville d'Auch
- Ville de Castres

### CATÉGORIE DE 50 000 À 100 000 HABITANTS

- Ville de Vannes
- Ville de Dunkerque

### CATÉGORIE DE PLUS DE 100 000 HABITANTS

- Ville de Besançon
- Conseil général de la Dordogne

Les élus de chaque collectivité ont été mis à l'honneur en présence de sénateurs et sportifs reconnus (Pierre Hérisson, Michel Demessine, Mahyar Monshipour, Bernard Diomède...) sous le haut patronage du Président du Sénat, M. Gérard Larcher.